



COMPTE RENDU DU CHSCT D DU 8/12/17

Déclaration liminaire : jour de carence et élèves à besoins éducatifs particuliers lire doc ci-joint.

En effet l'IA n'a pas retenu ces deux thématiques à l'ordre du jour prétextant que cela ne relevait pas du CHSCT. Pourtant lors du CHSCT-D du mois de juin, la thématique pour le prochain GT était bien celle des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Justification en séance de l'IA :

- On ne peut pas dire que ce sont certains élèves qui peuvent entraîner des arrêts maladie chez les enseignants. Notamment car le taux d'absentéisme n'est pas supérieur à d'autres professions voire inférieur.
- Cela stigmatiserait ces élèves
- Un poste de CP départemental a été créé pour travailler sur la gestion de la différence et accompagner les enseignants pour mieux répondre à l'hétérogénéité des élèves, en partenariat avec l'IEN ASH.
- Pour le premier degré 6 heures des animations pédagogiques doivent être consacrées à cette problématique, rien de spécifique pour le second degré.
- Le nombre de faits de violence et d'incivilité déclarés dans Esterel en tant que faits établissement n'est pas significatif pour travailler sur cette thématique.

Position de la FSU :

Le taux d'absentéisme n'est pas le seul critère à retenir lorsqu'on parle de souffrance au travail. Néanmoins, quotidiennement les syndicats enseignants de la FSU sont saisis par des personnels rencontrant des difficultés liées à la gestion de ces élèves.

Pour la FSU, il ne s'agit pas, dans le cadre du CHSCT, de stigmatiser ces élèves mais de faire la différence entre ce qui relève des solutions pour les élèves et ce qui touche les personnels.

La FSU demande à différencier le besoin immédiat (répondre à l'urgence) et les réponses à long terme. Cela implique d'aller plus loin vers la prévention primaire et d'impulser une nouvelle façon de voir les choses (raccourcissement des délais de prise en charge, meilleure communication entre les différents acteurs...).

La création d'un poste de CP comme les heures dédiées d'animation pédagogiques abordent l'aspect pédagogique du traitement de l'hétérogénéité des élèves. Il est urgent de sortir du déni en proposant des mesures d'accompagnement. Or les réponses apportées aujourd'hui sont insatisfaisantes car elles renvoient essentiellement à l'individu (formation continue, passage du conseiller pédagogique...) et n'abordent pas l'aspect prévention.

Le nombre de faits établissement dans les Alpes Maritimes déclaré pour l'année 2016/2017 atteint dépasse les 100 pour le premier degré.



Cette application est récente pour le premier degré, **nous vous invitons à vous en saisir et à faire remonter sur la plateforme esterel de l'école** toute violence physique ou verbale, ainsi que d'éventuels vols ou dégradation de bien.

Une analyse de ces faits établissement est prévue pour le CHSCT de fin d'année.

Suite à ces échanges, nous nous interrogeons sur l'axe de travail du prochain GT qui aurait dû commencer après les vacances de la Toussaint...

Ordre du jour :

Présentation du réseau des assistants de prévention de circonscription (APC)

Tous les nouveaux APC ont reçus une formation initiale.

La formation continue des APC aura lieu début 2018 et portera sur les risques psychosociaux (RPS) ainsi que sur les risques majeurs notamment pour faire le lien avec le plan communal de sauvegarde (PCS) des communes.

L'absence d'APC sur Nice V est palliée par une mutualisation des autres APC de Nice.

La FSU souligne l'augmentation des missions des APC et demande que l'IA fasse remonter au ministère le besoin de postes pour ces missions.

Travaux de désamiantage de l'école pont Dulys à Juan Les Pins

Une réunion a eu lieu entre l'inspection du travail et la municipalité le 6/12 qui a permis de présenter l'échéancier des trois phases de travaux (vacances de février, printemps et été). Les travaux seront finis pour la rentrée scolaire 2018.

Bilan des visites

Il ne nous a toujours pas été présenté et est annoncé pour le CHSCT de fin d'année....

La FSU s'est quand-même inquiétée des locaux des circonscriptions de Nice boulevard Slama dont la visite a été effectuée il y a deux ans. Un déménagement avait alors été évoqué sans suite à ce jour.

Une réunion à ce sujet doit avoir lieu le 15/12, l'IA espère qu'à son issue une date de déménagement pourra être envisagée.

GT remplacement

Fiche de préférence de remplacement : contrairement à ce qui avait été arraché par la FSU l'an passé, cette fiche n'a pas été diffusée.

Un mode de transmission en ligne est en cours d'élaboration afin de collecter l'ensemble des réponses sans avoir à traiter un retour de fiches très volumineux. La mise en œuvre est prévue pour la rentrée 2018.

Attention : on parle bien d'une fiche de préférences et non d'une fiche de vœux. Les choix indiqués ne pourront évidemment être satisfaits qu'en fonction des besoins en remplacements. Cette procédure sera mise en place pour un an seulement et suivi d'un bilan qui déterminera sa prolongation ou non.

Pour rappel, l'IA craignait que les enseignants ne soient pas en mesure de comprendre le terme « préférence » et que cette fiche génère des frustrations auprès des enseignants....

Rappel de la procédure du droit de retrait

Lorsqu'un collègue exerce son droit de retrait, l'IEN doit être informé au plus vite. C'est lui qui déclenche la suite de la procédure (APC, IA, Conseiller de prévention départemental et secrétaire du CHSCT).

Questions diverses

Information sur le projet de plateforme (sécurisque) pour saisir les PPMS.

Il s'agit d'une plateforme qui permettra la saisie en ligne des PPMS à partir de janvier 2018. L'utilisation sera obligatoire pour les PPMS de l'année scolaire 2018/2019.

Cette plateforme permet aux établissements de déclarer les exercices PPMS effectués et évitera l'envoi d'enquêtes régulières.

Elle permet également aux APC d'avoir facilement accès à ces documents et d'aider au mieux à leur réalisation. .